



EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN »

22 TERRITOIRES EN MARCHÉ
VERS LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET
LE ZÉRO ARTIFICIALISATION
NETTE (ZAN)

L'artificialisation* des sols, l'étalement urbain et la surconsommation du foncier dégradent la biodiversité et menacent l'atteinte des objectifs climatiques de neutralité carbone. La loi Climat & Résilience a fixé l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à 2050 pour que les territoires s'inscrivent dans une trajectoire planifiée sobre et économe en foncier. Avec l'ADEME et ses partenaires, l'expérimentation Objectif ZAN a permis d'accompagner 22 territoires et de déployer avec eux des solutions et des méthodes validées sur le terrain et répliquables.

*« Artificialisation » est définie comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage » - Article 192 de la loi Climat et résilience de 2021.

2 objectifs



Impulser une véritable dynamique, par le partage des connaissances et des retours d'expérience

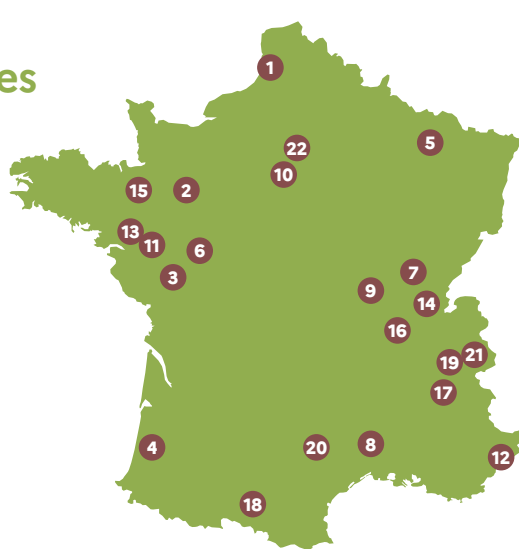


Essaimer les actions et les pratiques sur d'autres territoires.

22 territoires

présentant des logiques d'aménagement distinctes

Des acteurs territoriaux variés (Métropoles, Villes, Intercommunalités, Départements, Syndicats mixtes), à différentes échelles (SCoT, PLUi, PLU) et dans des contextes géographiques divers (littoral, montagne, rural, urbain, etc.)



EN SAVOIR PLUS

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/7600-experimentation-objectif-zan-fiches-retours-d-experience.html>



1

Accompagnement individualisé

par une ingénierie territoriale mise à disposition des territoires (études planification, diagnostics et cartographie des sols, analyse des gisements fonciers, actions de sensibilisation)

2

Dynamique de réseau

pour un partage de connaissances et d'expériences (webinaires en replay, séminaires, visite de terrain, accès à l'expertise) pour bâtir des recommandations opérationnelles

3

Des ressources à disposition

- **Quizz** pour décrypter le ZAN en 20 questions
- **Podcast** « Le ZAN dans tous ses états » pour déconstruire les idées reçues du ZAN
- **Guide** retour d'expériences sur la concertation-sensibilisation
- **Grille d'aide au diagnostic** pour piloter son projet territorial de sobriété foncière (DIAG-ZAN)
- **Fiches retours d'expériences des territoires**

Lutter contre l'artificialisation des sols



S'inspirer de la séquence « Éviter-réduire-compenser » pour élaborer une stratégie territoriale avec une analyse fine des gisements fonciers, des potentiels de renaturation et densification en fonction de la multifonctionnalité des sols du territoire



« Faire la ville sur la ville », en revitalisant les centres-bourgs, reconvertissant les friches et les espaces vacants, en favorisant la mutation de certains espaces et aménageant avec le « déjà là »



« Renaturer certains espaces » par l'identification en amont des zones à renaturer et du potentiel de biodiversité, des continuités écologiques, la désimperméabilisation des sols, la restauration écologique

Structurer l'action



Sensibiliser et communiquer avant tout !



Evaluer les fonctions écologiques des sols



Piloter la trajectoire ZAN



Engager la sobriété foncière



Identifier les potentiels de mutabilité des espaces



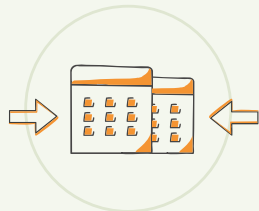
Intensifier les capacités de renaturation



Articuler nature en ville et sobriété foncière



Renforcer les synergies agricoles



Adapter la densification dans les ZAE



Expérimenter des solutions sur-mesure

EN SAVOIR PLUS

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>

